

## KIRGHIZISTAN ET KAZAKHSTAN : AU-DELÀ DES DIFFÉRENCES, UN MÊME INTÉRÊT ENVERS LA FRANCE

### Compte rendu du déplacement au Kirghizistan et au Kazakhstan d'une délégation du groupe interparlementaire France – Asie centrale

24 au 30 juillet 2017

Une délégation du groupe d'amitié France-Asie centrale, conduite par le président du groupe, M. Yves Pozzo di Borgo, et composée de MM. André Reichardt, vice-président, et Christophe-André Frassa, membre du groupe, s'est rendue au Kirghizistan puis au Kazakhstan du 24 au 30 juillet 2017.

Cette mission poursuivait trois objectifs principaux :

- **au Kirghizistan, mieux s'informer des évolutions politiques récentes** d'un pays qui, à ce jour, représente une exception en Asie centrale car il est le seul à avoir opté pour un authentique système de démocratie parlementaire, mais qui, par sa situation géopolitique, est au carrefour de tensions et d'enjeux sécuritaires très importants, tant pour la région que pour l'Europe ;

- **au Kazakhstan, rencontrer les autorités gouvernementales et parlementaires** (à Almaty et à Astana) pour faire le point sur différents dossiers de la coopération entre la France et ce pays, et **visiter l'Exposition internationale « Astana 2017 sur les énergies du Futur »**, en particulier pour y soutenir les efforts des responsables du Pavillon France en faveur du rayonnement des entreprises françaises ;

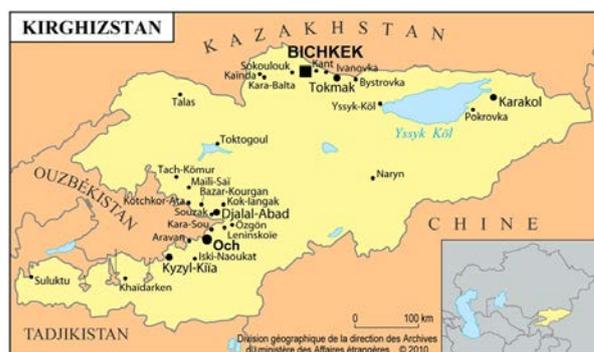
- enfin, le groupe d'amitié ayant pour interlocuteurs cinq pays (Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan), ce déplacement venait clôturer, à quelques semaines du renouvellement du Sénat fin septembre 2017, un « **cycle de rencontres régulières** » dans lequel le groupe s'efforce d'inscrire son action.

**Cette année, sa visite revêtait une dimension protocolaire plus importante qu'à l'ordinaire** : elle a en effet permis aux sénateurs de s'associer concrètement aux différentes initiatives françaises célébrant le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques avec ces nouveaux États, devenus indépendants en 1991 lors de la disparition de l'URSS.

### **I. Kirghizistan, « l'exception parlementaire » centrasiatique**

#### **A – Un pays enclavé, doté de faibles ressources naturelles**

Le Kirghizistan, dont la capitale est Bichkek, est un pays montagneux entièrement enclavé entre la Chine à l'est et au sud-est, le Kazakhstan au nord, l'Ouzbékistan à l'ouest et le Tadjikistan au sud-ouest.



De très hautes montagnes coupent longitudinalement le pays en deux parties reliées seulement par des cols à plus de 2 700 m d'altitude. La vallée de la Ferghana est irriguée par la rivière Naryn, qui prend le nom de Syr-Daria en aval. Le lac Yssyk Köl, à 1 620 m d'altitude, forme une mer intérieure de près de 6 400 km<sup>2</sup>.

À la différence du Kazakhstan ou de l'Ouzbékistan, **le Kirghizistan est pratiquement dépourvu de richesses extractives**, ce qui lui impose de trouver d'autres voies de développement économique. Pour combler ce handicap, le pays compte sur la valorisation de son **fort potentiel hydro-électrique** (c'est, avec le Tadjikistan, un des deux « pays de l'amont » où naissent les principaux fleuves irriguant le reste de l'Asie centrale), ainsi que sur des **activités tertiaires et une véritable industrie de services**, notamment les banques et les plateformes logistiques.

Rénovant la tradition de l'ancienne Route de la Soie - dont le Kirghizistan était une étape majeure - beaucoup de responsables kirghizes souhaitent que leur pays tire mieux parti de sa position de « hub » logistique et financier dans les échanges entre la Chine et les États avoisinants.

### B – Un système parlementaire confronté à des risques de déstabilisation

À la différence de ses voisins d'Asie centrale, caractérisés par des systèmes politiques à présidence forte (voire autoritaire), **le Kirghizistan a fait le choix d'un système de type parlementaire**, avec pour corollaire des retournements d'alliance et des épisodes d'instabilité politique assez comparables à ceux que connaissent la plupart des régimes parlementaires européens. En mars 2005, la « Révolution des tulipes » a illustré la vigueur du système politique kirghize. Toutefois, **de lourds facteurs d'instabilité affectent le pays** : climat économique en voie de redressement mais fragile, corruption, trafics transfrontaliers, etc. **Le Kirghizistan pâtit en outre de la montée de l'islamisme radical** (un nombre important de Kirghizes ont rejoint les rangs de Daesh).

**Les pouvoirs publics kirghizes restent pourtant fidèles aux grandes orientations libérales du régime** : économie de marché, pluripartisme, recours régulier aux élections, transparence dans l'action publique, lutte contre la corruption, etc. Sur cette voie, **une réalisation emblématique** à laquelle le *Jhogorku Kenesh* (Parlement monocaméral kirghize) prend une part active est le projet « **Taza Koom** » (« société propre »), qui fédère toutes les initiatives prises dans le domaine de l'administration en ligne et de l'e-démocratie.



La délégation avec Mme Altyнай Omurbekova, Vice-présidente du Jhodorku Kenesh, accompagnée de l'Ambassadeur de France, S.E. M. Michaël Roux

### C – Une base de développement régional : la station touristique d'Issik Kül

La 25 juillet, la délégation s'est rendue dans la région du Lac Issik Kül et s'est entretenue à Cholpon-Ata avec M. Uzarbek Jylkybaev, Gouverneur de l'Oblast (l'équivalent d'un préfet de région). Le Gouverneur a présenté les ambitieux projets d'aménagement de cette station touristique en forte croissance, soulignant que sa région disposait de plusieurs atouts pour attirer une clientèle aisée en provenance non seulement du Kirghizistan, mais également du Kazakhstan voisin, avec notamment un lac exceptionnel (véritable mer intérieure entourée de belles résidences et d'établissements balnéaires réputés), une station de sports de montagne et un hippodrome de classe internationale, entièrement restructuré pour accueillir en 2016 la 12<sup>e</sup> édition des Jeux mondiaux nomades (qui constituent une forme de Jeux olympiques à l'échelle centrasiatique).

Saluant la contribution de plusieurs entreprises françaises à l'essor régional - en particulier pour l'aménagement de l'hippodrome - le Gouverneur a souhaité un renforcement des coopérations économiques entre les deux pays.

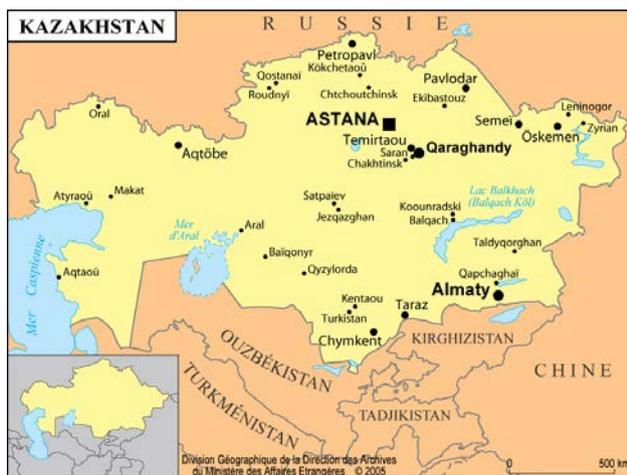
## II. Le Kazakhstan, un partenaire stratégique de la France

### A – Un géant régional aux ressources naturelles exceptionnelles

Le Kazakhstan (dont la capitale est Astana) est à la fois le plus vaste pays d'Asie centrale (son territoire est presque cinq fois plus grand que celui de la France), un des plus peuplés (environ 18 millions d'habitants) et le mieux doté en ressources minérales et en matières premières de toute sorte (hydrocarbures, or, uranium, métaux précieux, etc.).

C'est aussi, de loin, le pays le plus riche de la région (son PIB représente à lui seul environ 70 % de celui de toute l'Asie centrale), et sa production agricole est également très élevée : c'est, par exemple, un des premiers exportateurs mondiaux de farine.

Fort de ces atouts et s'appuyant sur une politique d'ouverture à l'international, **le Kazakhstan**, sous l'autorité de son Président Noursultan Nazerbaev, **fait d'ores et déjà parti des 50 premières économies de la planète** (en termes de PIB), **et ambitionne de se hisser, d'ici à 2050, parmi les 30 pays les plus développés au monde**, tant sur le plan économique que social, culturel et du bien-être humain.



### B – Une diplomatie active au service de la paix et de l'ordre mondial

Dès son indépendance, le **Kazakhstan s'est positionné comme un acteur dynamique sur la scène internationale**, où il défend le renforcement de la paix et de l'ordre mondial, le dialogue inter-religieux, la lutte contre le terrorisme, le désarmement et la sécurité alimentaire, ainsi que la réduction des tensions en Asie centrale, en lien notamment avec la pénurie récurrente d'eau (dont l'assèchement de la Mer d'Aral est l'une des conséquences les plus dramatiques).

Il a obtenu en 2016 un siège de membre non-permanent du Conseil de sécurité de l'ONU avec, notamment, l'appui de la France, la présidence de l'OSCE en 2010 et celle de l'Organisation de la Conférence islamique en 2011, et participe activement à un grand nombre d'organisations internationales, dont le Conseil de coopération de l'Atlantique Nord, la Communauté des États indépendants, l'Organisation de coopération de Shanghai ou le Partenariat de l'OTAN pour la paix. Sur le plan économique, le Kazakhstan a adhéré à l'OMC en 2015 et appartient à la fois à l'Espace économique commun (ex-Union douanière) créé avec la Russie et la Biélorussie, à l'Union économique eurasiatique et à diverses organisations d'intégration intra-régionale. Ces dernières années, le Président kazakhstanaï s'est personnellement investi dans les tentatives d'apaisement de différentes tensions internationales, notamment la crise ukrainienne ou le conflit syrien (dans le cadre des « discussions d'Astana »).

### C – Des liens forts avec la France

Initiées dès janvier 1992, les relations franco-kazakhstanaïses sont nombreuses et ont été dynamisées par la signature en juin 2008 d'un Traité de partenariat stratégique débouchant sur la mise en place en 2010 d'une Commission présidentielle bilatérale qui donne lieu à des rencontres fréquentes

entre les deux chefs d'État pour évoquer l'ensemble des dossiers de coopération (politique, économique et commerciale, culturelle, universitaire, etc...).

**Le groupe d'amitié du Sénat s'est toujours efforcé d'animer au plan parlementaire ces excellentes relations**, au travers de rencontres régulières avec les responsables kazakhstanaïses, notamment les sénateurs du Kazakhstan, qui occupent une place éminente au sein des institutions du pays.

Lors de son séjour à Astana, la délégation a eu un entretien approfondi avec le Vice-président du Sénat, M. Sergueï Gromov, consacré notamment aux questions économiques, aux évolutions récentes de la situation sécuritaire (en particulier la gestion du problème des djihadistes kazakhstanaïses présents sur le théâtre syro-irakien), ainsi qu'aux réformes découlant de la récente révision constitutionnelle (janvier 2017), qui a transféré de nombreuses compétences présidentielles au Gouvernement et au Parlement.



Rencontre avec M. Sergueï Gromov, Vice-président du Sénat du Kazakhstan

Cette rencontre a également permis d'exprimer **le souhait français de contribuer concrètement à la valorisation du site et des bâtiments de l'Exposition internationale « Astana 2017 »**, une fois cette manifestation terminée.

### III. « Astana 2017 », une vitrine pour les entreprises françaises

L'exposition internationale « Astana 2017 sur les Energies du Futur » s'est déroulée au Kazakhstan de juin à septembre sur un site entièrement neuf doté d'installations de très grande qualité, avec la **participation de 115 pays, 22 organisations internationales et de très nombreuses entreprises étrangères, pour une fréquentation totale supérieure à 3,8 millions de visiteurs.**

### A – Une réalisation de prestige au service du rayonnement international du Kazakhstan

L'objectif de cette exposition était d'inviter les États et tous les visiteurs à réfléchir à la question fondamentale de l'énergie en tant que facteur déterminant du développement économique et social des générations d'aujourd'hui et de demain. Ce thème s'inscrivait dans le droit fil des orientations définies dans le domaine environnemental par le Président Nazarbaïev - notamment de produire 50 % de son énergie à partir de sources renouvelables d'ici 2050 - l'accent étant mis sur la lutte contre le changement climatique et la réduction des émissions de carbone, la promotion des énergies alternatives renouvelables, la sécurité de l'approvisionnement énergétique, un meilleur contrôle de la production, de la conservation et de l'utilisation de l'énergie et un accès universel à des sources d'énergie durables.

### B – Le Pavillon de la France, la promotion de l'expertise française dans le domaine des énergies durables

Préparé et animé par M. Pascal Lorot, Commissaire général, et son équipe, le Pavillon de la France était installé sur l'un des emplacements les mieux situés du parc d'exposition, et s'étendait sur plus de 1000 m<sup>2</sup> (soit un des plus vastes parmi tous les pays participants). **Ce pavillon visait à illustrer les efforts faits par la France pour favoriser « une transition énergétique au service d'une croissance verte »**, notamment au travers des plans d'actions prolongeant la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte : contribution plus efficace à la lutte contre le dérèglement climatique, renforcement de l'indépendance énergétique par un meilleur équilibre des différentes sources d'approvisionnement, écologie positive levant les freins et libérant les initiatives...

S'appuyant en particulier sur un panel d'entreprises - y compris des PME/PMI - proposant des solutions pertinentes aux défis énergétiques du futur, l'itinéraire du Pavillon français s'articulait autour de trois sections principales : « Ville du Futur », « Énergies renouvelables » et « Mobilités éco-compatibles ».

Parallèlement, le Commissariat général a organisé, à un rythme soutenu, de nombreux événements (séminaires d'entreprises, concerts, conférences, etc.) pour **promouvoir le rayonnement de la culture française**, en particulier lors d'une Journée de la France organisée le 21 juin, jour de la Fête de la musique.



La délégation sénatoriale, devant l'entrée du Pavillon de la France, au côté de M. Pascal Lorot, Commissaire général, et de l'Ambassadeur de France, S.E. M. Francis Etienne

La visite des sénateurs au Pavillon de la France et leur rencontre avec tous les collaborateurs du Commissariat général ont été d'autant plus appréciées que très peu de responsables politiques français s'y sont rendus. L'Ambassadeur de France a également souligné que le soutien du groupe d'amitié du Sénat était précieux dans l'âpre compétition que se livrent les États candidats à l'organisation des grandes manifestations internationales des prochaines années (notamment l'Exposition universelle de 2025, pour laquelle la France a présenté sa candidature devant le Bureau International des Expositions en 2016).

Enfin, la délégation sénatoriale a saisi l'occasion de sa présence sur le site de l'Exposition pour visiter les pavillons ou les stands des cinq États centraasiatiques de son ressort.

#### Composition de la délégation



**M. Yves POZZO di BORGIO**  
Président du groupe  
Sénateur de Paris (UDI-UC)



**M. André REICHARDT**  
Vice-président  
Sénateur du Bas-Rhin (Les Républicains)



**M. Christophe-André FRASSA**  
Sénateur représentant les Français établis  
hors de France (Les Républicains)

Composition du groupe d'amitié : [http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami\\_556.html](http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_556.html)